

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La vaccination en fonction des groupes d'âge s'amorce sous peu dans la région de Lanaudière

Joliette, le 24 février 2021 – La campagne de vaccination contre la COVID-19 peut maintenant débuter dans la population en général, en fonction des groupes d'âge.

La disponibilité des vaccins étant limitée, la vaccination dans la population se déroulera par étapes.

Modalités de prises de rendez-vous

Dès le 25 février à 8 h, les personnes de 85 ans et plus (nées en 1936 et avant) sont invitées à prendre rendez-vous pour se faire vacciner.

Consulter la page [Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID) est le moyen le plus simple et le plus rapide pour prendre rendez-vous et pour suivre l'évolution de la campagne par région. Au besoin, les proches sont encouragés à offrir un soutien aux personnes âgées pour la prise de rendez-vous en ligne.

Pour ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet ou qui éprouvent des difficultés à l'utiliser, il est possible de composer le 1 877 644-4545 pour recevoir un soutien afin de prendre rendez-vous en ligne.

Assurez-vous de prendre en note l'heure, la date et le lieu de votre rendez-vous.

Le jour de votre rendez-vous, apportez votre carte d'assurance-maladie.

Il est important de souligner que les personnes qui ne font pas partie du groupe prioritaire en cours de vaccination doivent éviter de téléphoner ou de se présenter sur place pour se faire vacciner. Chaque groupe sera informé de la prise de rendez-vous au moment opportun.

Une personne proche aidante qui accompagne une personne de 85 ans et plus pourra également recevoir le vaccin si elle remplit certaines conditions.

- Les conditions sont : être âgée de 70 ans et plus; être reconnue officiellement comme une personne proche aidante; ou être le conjoint ou la conjointe de la personne vaccinée.
- Le vaccin ne pourra être accessible que pour une seule personne proche aidante par personne vaccinée de 85 ans et plus.

« Les personnes de 85 ans et plus sont parmi les plus vulnérables face à cette maladie. Le vaccin demeure le meilleur moyen de protection contre la COVID-19 et ses complications. C'est pourquoi je les encourage fortement à se faire vacciner », tient à souligner la Dre Lynda Thibeault, directrice de santé publique par intérim.

Lieux de vaccination dans Lanaudière

À compter du 1^{er} mars 2021, il y aura 3 cliniques de vaccination contre la COVID-19 dans la région :

1. Aux Galeries Joliette, 1075, boulevard Firestone à Joliette (on accède à la clinique de vaccination située dans les anciens locaux de Sears par la porte 6, près du Pharmaprix);

2. Au Pavillon du Grand-Coteau, 2510, boulevard Mascouche à Mascouche;
3. Au Centre communautaire René Després, 15, rue Saint-Paul à Charlemagne.

Les sites de vaccination seront ouverts de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7. Il faut compter 30 à 40 minutes entre le moment de l'inscription et le moment de quitter la clinique après avoir reçu le vaccin.

D'autres sites seront annoncés ultérieurement en fonction de la demande.

Soulignons que les personnes ne doivent pas se présenter sur place pour se faire vacciner sans avoir d'abord obtenu un rendez-vous.

Lien connexe :

Pour en savoir plus sur l'opération de vaccination contre la COVID-19, visitez le [site du MSSS](#).

- 30 -

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

Renseignements : **Pascale Lamy**
Directrice des affaires institutionnelles et des relations publiques
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Téléphone : 450 759-5333, poste 2685
pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca